

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Communauté de Communes Sologne des Rivières
Site du Jardin d'entreprises
Route de Marcilly en Gault
41300 SELLES ST DENIS

Tel : 02 54 96 23 00
Fax : 02 54 96 38 31
E Mail : solognedesrivieres@CCSR.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupe AAUP,
Patrice KAUZ, Architecte DPLG
Parc Comitec,
1 - 3 rue Ampère
18000 BOURGES

Tel : 02 48 24 60 50
Fax : 02 48 24 60 71
E Mail : groupe-aaup@wanadoo.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Mission de maîtrise d'œuvre relative à la création d'un accueil de loisirs pour enfants à Marcilly en Gault 41210.

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 15 OCTOBRE 2012

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 12 Mois (hors période de congés et de préparation de chantier)

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre, (marché de base) :

- ♣ Taux de la TVA 19,6 %
- ♣ Montant HT : 17 100,00 €
- ♣ Montant TTC : 20 451,60 €

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet d'intégrer la mission complémentaire OPC Ordonnancement, Pilotage, Coordination, au sein des missions de l'équipe de Maîtrise d'oeuvre.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

~~NON~~

OUI

Montant de l'avenant :

- ♣ Taux de la TVA : 20 %
- ♣ Montant HT : 5 922,00 €
- ♣ Montant TVA : 1 184,40 €
- ♣ Montant TTC : 7 106,40 €

Montant du marché public ou de l'accord-cadre après avenant N°1:

- ♣ Taux de la TVA : 19,6 %
- ♣ Montant HT : 22 325,00 €
- ♣ Montant TVA : 4 375,70 €
- ♣ Montant TTC : 26 700,70 €

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre après **avenant N°2:**

- ♣ Taux de la TVA : 19,6% et 20%
- ♣ Montant HT : 28 247,00 €
- ♣ Montant TVA 19,6 % : 4 375,70 €
- ♣ Montant TVA 20 % : 1 184,40 €
- ♣ Montant TTC : 33 807,10 €

Le montant total des honoraires Hors Taxes est modifié, modifiant ainsi la répartition des honoraires de maîtrise d'oeuvre, voir nouveau tableau de répartition joint en annexe.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
KAUZ Patrice, Architecte DPLG	A Bourges, le 16 Juin 2014	 GROUPE AAMP KAUZ Architectes 11 rue Ampère 18000 Comitec 18000 BOURGES Tél. 02 48 24 60 50 - Fax 02 48 24 60 71 Email : groupe-kaup@wanadoo.fr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : , le
Signature



(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)
G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

ANNEXE 1 A L'AVENANT N°2, TABLEAU DE REPARTITION DES HONORAIRES ENTRE LES CO-TRAITANTS

Nom de l'opération :	Création d'accueil Service Enfance Jeunesse à Marcilly en Gault		
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes Sologne des Rivières		
Architectes :	Groupe AAUP, Patrice KAUZ Architecte DPLG		
Bureau d'études VRD, Structure, BA :			
Bureau d'études Electricité :			
Bureau d'études Chauffage, Fluides :			
Type d'ouvrage :	Bâtiment		
Estimation prévisionnelle AVEC OPTIONS H.T. :	235 000,00 € Euro	1 541 498,95	Francs
Coefficient de complexité :	0,7307693		
Taux indicatif de référence :	13,000		
Taux de rémunération de la mission de base :	9,500		
Taux de rémunération global :	12,020		

	Honoraires HT	Fourchette	% sur mission de base	% sur travaux
Mission de Base				
ESQ/DIA Esquisse	1 116,25 €	de 4 à 6	5,00	0,475
APS Avant Projet Sommaire	2 232,50 €	de 9 à 10	10,00	0,950
APD Avant Projet Définitif	3 348,75 €	de 17 à 18	15,00	1,425
PRO Projet	5 581,25 €	de 19 à 21	25,00	2,375
ACT Assistance aux Contrats de Travaux	1 116,25 €	de 7 à 8	5,00	0,475
VISA Visa des études d'exécution	1 116,25 €	de 8 à 9	5,00	0,475
DET Direction de l'Exécution des Travaux	6 697,50 €	de 24 à 28	30,00	2,850
AOR Assistance aux Opér. de Réception	1 116,25 €	de 5 à 7	5,00	0,475
TOTAL Mission de Base H.T.	22 325,00 €		100,00	9,500
Missions complémentaires				
EXE études d'exécution et de synthèse	- €			0,000
SSI Système sécurité incendie (coordination)	- €			0,000
	- €			
	- €			
OPC Ordonnancement - Pilotage - Coordination	5 922,00 €			2,520
TOTAL Missions complémentaires H.T.	5 922,00 €			2,520
TOTAL GENERAL H.T.	28 247,00 €			12,020

Phases	Montant Honoraires	Honoraires: mission de base		Honoraires sous-traités									
		Architecte Groupe AAUP		BET Chauffage, Electricité, Plomberie:									
		%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant		
Base													
Esquisse	1 116,25 €	5,0	1 116,25 €	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-	-	-
A.P.S.	2 232,50 €	10,0	2 232,50 €	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-	-	-
A.P.D.	3 348,75 €	15,0	3 348,75 €	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Projet	5 581,25 €	25,0	5 581,25 €	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
A.C.T.	1 116,25 €	5,0	1 116,25 €	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-	-	-
Visa	1 116,25 €	5,0	1 116,25 €	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-	-	-
D.E.T.	6 697,50 €	30,0	6 697,50 €	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
A.O.R.	1 116,25 €	5,0	1 116,25 €	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
	22 325,00 €	100,0	22 325,00 €	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Compléments													
EXE	-	0,0	-	-	-	0	-	0,0	-	-	-	-	-
SSI	-		-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-
	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	5 922,00 €	0,0	5 922,00 €	0,0	-	0,0	-	-	-	-	-	-	-
	Honoraires HT												
TOTAL H.T.	28 247,00 €	100,0	28 247,00 €	0,0	- €	0,0	- €	0,0	- €	0,0	- €	0,0	- €
TVA 19,6%:			4 375,70 €		-								
TVA 20%:			1 184,40 €										17/6/14
TOTAL TTC			33 807,10 €		- €								

GROUPE AAUP-KAUZ Architectes
 1-7 rue Ampère
 18000 BOURGES
 Tél. 02 48 24 60 50 - Fax 02 48 24 60 71
 Email : groupe-aaup@wanadoo.fr